



PARC DES INDUSTRIES
ARTOIS-FLANDRES

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU

SYNDICAT MIXTE

SIZIAF

SEANCE DU 02 AVRIL 2025

Convocation adressée aux
délégués le :

21 mars 2025

Délégués :

- En exercice : 48
- Présents : 25
- Votants : 40

Délibération

mise en ligne le :

16 avril 2025

Délibération certifiée

exécutoire le :

16 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le deux avril à dix-huit heures trente, le Comité Syndical s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur André KUCHCINSKI, suite à la convocation qui lui a été faite le vingt et un mars, conformément à la loi, dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège du Syndicat.

Etaient présents : M. André KUCHCINSKI, M. Steve BOSSART, M. Philippe BOULERT, M. Jean-Luc BOULET, M. Sébastien DARRAS, M. Kévin DEGREAUX, M. Jérôme DEMULIER, M. Jean-Marie DOUVRY, M. Philippe DRUMEZ, M. Jean-Michel DUPONT, M. Yves DUPONT, M. Patrice FRERE, M. Hugues HOUZE DE L'AULNOIT, M. Stéphane POULET, M. Alain QUEVA, Mme Ewa VIVIER, M. Jean-François ANTONINI, Mme Carine BANAS, M. Philippe DALLE, M. Nicolas GODART, M. Bernard JASPART, M. Georges KOPROWSKI, M. Jean-Louis LEFEBVRE, M. Sébastien OGEZ, Mme Monique ZARABSKI.

Etaient excusés : Mme Leslie DZIURLA, M. André GUILLOU, Mme Anne-Sophie DUBOIS, M. Paul DRON, M. Christophe DRUELLES, M. Marcel PART, M. Sylvain ROBERT, Mme Christine STIEVENARD.

Ont donné procuration : Monsieur Dominique DELECOURT à Monsieur Philippe BOULERT, Monsieur Sylvain COCQ à Monsieur Sébastien DARRAS, Madame Pascale JOURDAIN à Monsieur Jérôme DEMULIER, Madame Nathalie LIMEUX à Monsieur Philippe DRUMEZ, Monsieur Olivier GACQUERRE à Monsieur Jean-Michel DUPONT, Monsieur Alain DE CARRION à Monsieur Patrice FRERE, Madame Véronique DERANSY à Monsieur Stéphane POULET, Madame Joëlle FONTAINE à Mme Ewa VIVIER, Monsieur Frédéric WALLET à Monsieur Bernard JASPART, Monsieur Ludovic GAMBIEZ à Madame Carine BANAS, Monsieur Patrick PIQUET-BACQUET à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Geoffrey MATHON à Monsieur André KUCHCINSKI, Madame Sandra BABLIN à Monsieur Jean-Louis LEFEBVRE, Monsieur Nicolas FRANCKE à Monsieur Sébastien OGEZ

Secrétaire de séance : Monsieur Hugues HOUZE DE L'AULNOIT

1A –

**PROCEDURE DE
NEUTRALISATION
BUDGETAIRE DE
L'AMORTISSEMENT
DES SUBVENTIONS
D'EQUIPEMENT
VERSEES**

Les subventions d'équipement versées constituent des immobilisations incorporelles amortissables. Par délibération n°14 du 27/03/2007, le Comité syndical du SIZIAF a décidé d'amortir ces subventions du compte 204 sur une période d'un an. L'instruction budgétaire et comptable M14 prévoit depuis 2016 un dispositif spécifique de neutralisation budgétaire – totale, partielle ou nulle - de la charge d'amortissement, qui peut être opéré chaque année au choix de l'assemblée délibérante, après inscription de l'ensemble des dépenses et recettes du budget, permettant de corriger un éventuel déséquilibre budgétaire ou garantissant le libre choix du niveau d'épargne.

Il est proposé de valider le fait de présenter à l'assemblée délibérante, chaque année, lors du vote du budget, l'application ou non des règles de neutralisation (option retenue dans le budget). Pour 2025, il est proposé de neutraliser le montant de l'amortissement se rapportant aux subventions versées suivantes :

Envoyé en préfecture le 16/04/2025

Reçu en préfecture le 16/04/2025

Publié le

ID : 062-256200742-20250402-DELIB20250401A-DE

- Financement du projet SICAD au compte 20422 : 11 166.66 € ;
- Financement du projet VANHEEDE au compte 20422 : 41 833.32 € ;
- Subvention d'équipement au budget annexe Bâtiments au compte 20415332 : 516 786.65 € ;

Soit un total de 569 786.63 euros afin de maintenir l'équilibre budgétaire.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdit,



Le Président

André KUCHCINSKI